

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, vingt-neuf juin à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoit LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Véronique VADIC, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Était excusée : Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 42

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

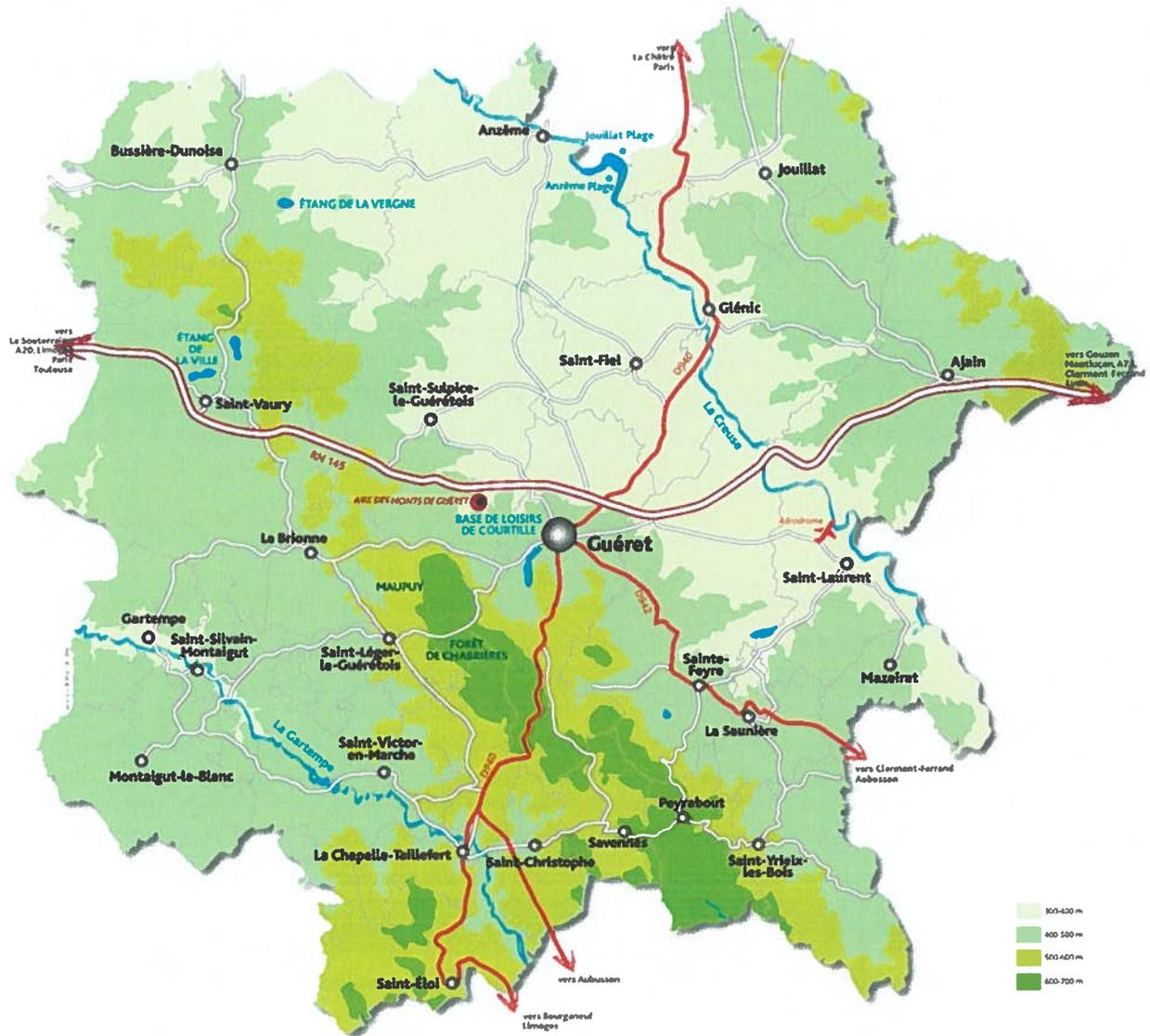
Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 54

Présentation des Comptes Administratifs 2022

Rapporteur : M. Eric BODEAU



L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (article L.5211-36 du CGCT).

La présente note répond à cette obligation pour l'EPCI ; elle est disponible sur son site internet.

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice 2022. Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Partie 1 – Rappel de contexte pour l'élaboration des budgets primitifs 2022

Au moment de l'élaboration du Budget 2022, la collectivité avait informé les membres de l'assemblée délibérante de se faire accompagner par des cabinets d'étude.

- Le Cabinet Sémaphore afin de réaliser l'analyse des compétences gérées par la collectivité et le Cabinet Klopfer, afin de nous accompagner sur l'analyse financière et la définition de périmètre et de préconisation à mettre en œuvre dans l'élaboration des budgets primitifs.

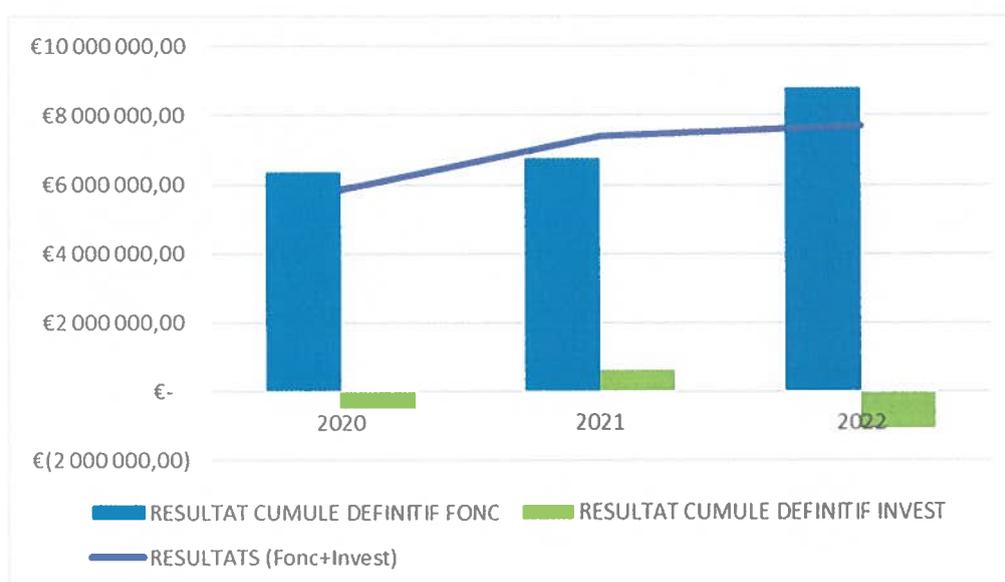
Partie 2- Analyse Globale – Tous budgets

1/ Présentation Consolidée des résultats 2022

		RESULTAT CONSOLIDE BP + SPA	RESULTAT BUDGETS LOTISSEMENT	RESULTAT CONSOLIDE SPIC	RESULTAT CONSOLIDE hors budget de Lotissement	RESULTAT CONSOLIDE
FONCTIONNEMENT	Total des produits de fonctionnement 2022	24 030 239,59 €	729 159,01 €	7 495 019,92 €	31 525 259,51 €	32 254 418,52 €
	Total des charges de fonctionnement 2022	20 762 005,76 €	729 159,01 €	7 537 667,52 €	28 299 673,28 €	29 028 832,29 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BRUT DEFINITIF (hors subv équilibre)	3 268 233,83 €	0,00 €	-42 647,60 €	3 225 586,23 €	3 225 586,23 €
	Subventions d'équilibre DEFINITIF	1 136 847,82 €	24 226,76 €			
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	2 687 696,54 €	0,00 €	-42 647,60 €	2 645 048,94 €	2 645 048,94 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	4 850 585,97 €	7 442 039,91 €	1 289 506,24 €	6 140 092,21 €	13 582 132,12 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 CUMULE DEFINITIF	7 538 282,51 €	7 442 039,91 €	1 246 858,64 €	8 785 141,15 €	16 227 181,06 €	
INVESTISSEMENT	Total des recettes d'investissement 2022	2 077 451,15 €	451 182,80 €	3 319 716,03 €	5 397 167,18 €	5 848 349,98 €
	Total des dépenses d'investissement 2022	3 336 936,67 €	451 182,80 €	3 791 801,92 €	7 128 738,59 €	7 579 921,39 €
	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT 2022 DEFINITIF	-1 259 485,52 €	0,00 €	-472 085,89 €	-1 731 571,41 €	-1 731 571,41 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	229 477,67 €	-7 243 937,64 €	403 839,90 €	633 317,57 €	-6 610 620,07 €
	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2022 CUMULE DEFINITIF	-1 030 007,85 €	-7 243 937,64 €	-68 245,99 €	-1 098 253,84 €	-8 342 191,48 €
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RAR 2022 - Recettes	17 536,37 €	0,00 €	2 604 253,49 €	2 621 789,86 €	2 604 253,49 €
	RAR 2022 - Dépenses	750 105,14 €	0,00 €	1 731 484,52 €	2 481 589,66 €	2 481 589,66 €
	SOLDE DES RAR 2022	-732 568,77 €	0,00 €	872 768,97 €	140 200,20 €	122 663,83 €
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-1 762 576,62 €	-7 243 937,64 €	804 522,98 €	-909 195,85 €	-8 219 527,65 €	

2/ Evolution des résultats de la section de Fonctionnement et d'investissement 2020 à 2022 tous budgets confondus (hors budget Lotissements).

	RESULTAT CUMULE DEFINITIF FONC (dont résultat antérieur reporté)	RESULTAT CUMULE DEFINITIF INVEST (dont résultat antérieur reporté)	RESULTATS (Fonc+Invest)
2020	6 353 507,88 €	- 491 117,11 €	5 862 390,77 €
2021	8 688 923,91 €	633 317,57 €	9 322 241,48 €
2022	8 785 141,15 €	- 1 098 253,84 €	7 686 887,31 €



L'objectif de la collectivité dans la consolidation de ces résultats se poursuit sur 2022. Le maintien d'un excédent de fonctionnement permettra ainsi à la collectivité, de pouvoir s'engager plus sereinement dans son investissement de mandat.

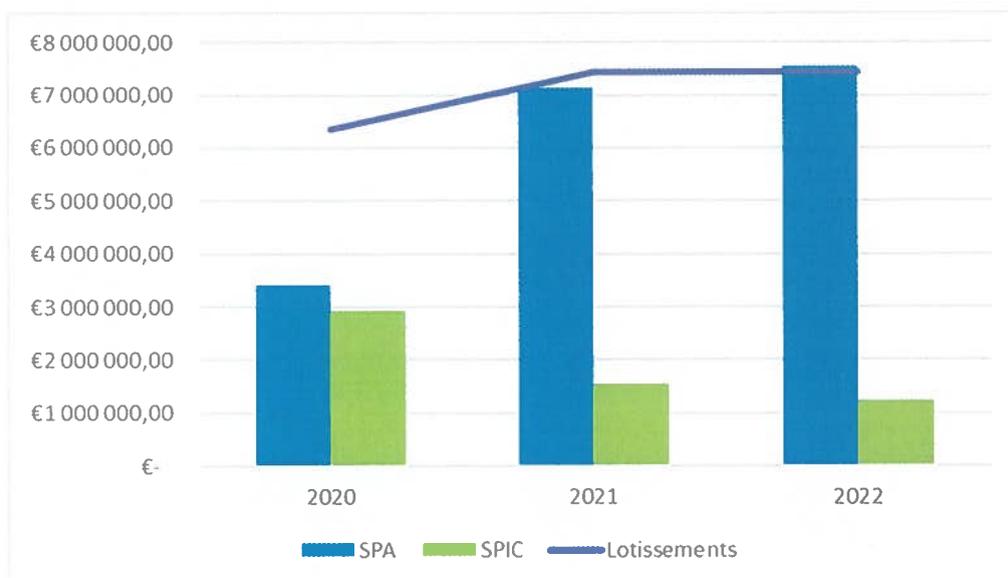
3/ Résultats 2022 par nature juridique de budgets (SPA, Lotissement et SPIC)

	Budget principal	Consolidés Budgets Annexes SPA	RESULTAT BUDGETS LOTISSEMENT	RESULTAT CONSOLIDE SPIC	RESULTAT CONSOLIDE	RESULTAT CONSOLIDE (Hors Lotissements)
FONCTIONNEMENT						
RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	2 298 719,91 €	388 976,63 €	0,00 €	-42 647,60 €	2 645 048,94 €	2 645 048,94 €
RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	4 828 136,87 €	22 449,10 €	7 442 039,91 €	1 289 506,24 €	13 582 132,12 €	6 140 092,21 €
RESULTAT DCUMULE DEFINITIF	7 126 856,78 €	411 425,73 €	7 442 039,91 €	1 246 858,64 €	16 227 181,06 €	8 785 141,15 €
			0,00 €			
INVESTISSEMENT						
SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-1 091 327,77 €	-168 157,75 €	0,00 €	-472 085,89 €	-1 731 571,41 €	-1 731 571,41 €
SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	564 053,77 €	-334 576,10 €	-7 243 937,64 €	403 839,90 €	-6 610 620,07 €	633 317,57 €
SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-527 274,00 €	-502 733,85 €	-7 243 937,64 €	-68 245,99 €	-8 342 191,48 €	-1 098 253,84 €
CUMUL	6 599 583 €	-91 308 €	198 102 €	1 178 613 €	7 884 990 €	7 686 887 €

4/ Evolution des résultats de 2020 à 2022 par typologie de budget

A- Section de Fonctionnement

	SPA	SPIC	Lotissements
2020	3 416 806,73 €	2 936 701,15 €	6 353 507,88 €
2021	7 134 573,54 €	1 554 350,37 €	7 442 039,91 €
2022	7 538 282,51 €	1 246 858,64 €	7 442 039,91 €

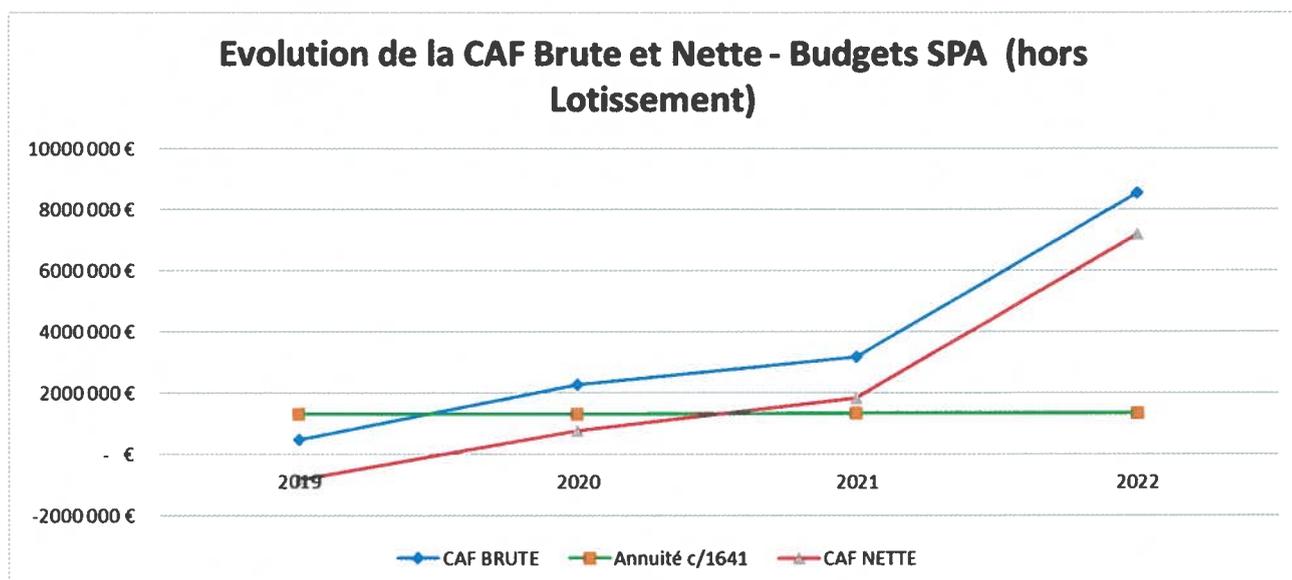


B- Section d'investissement

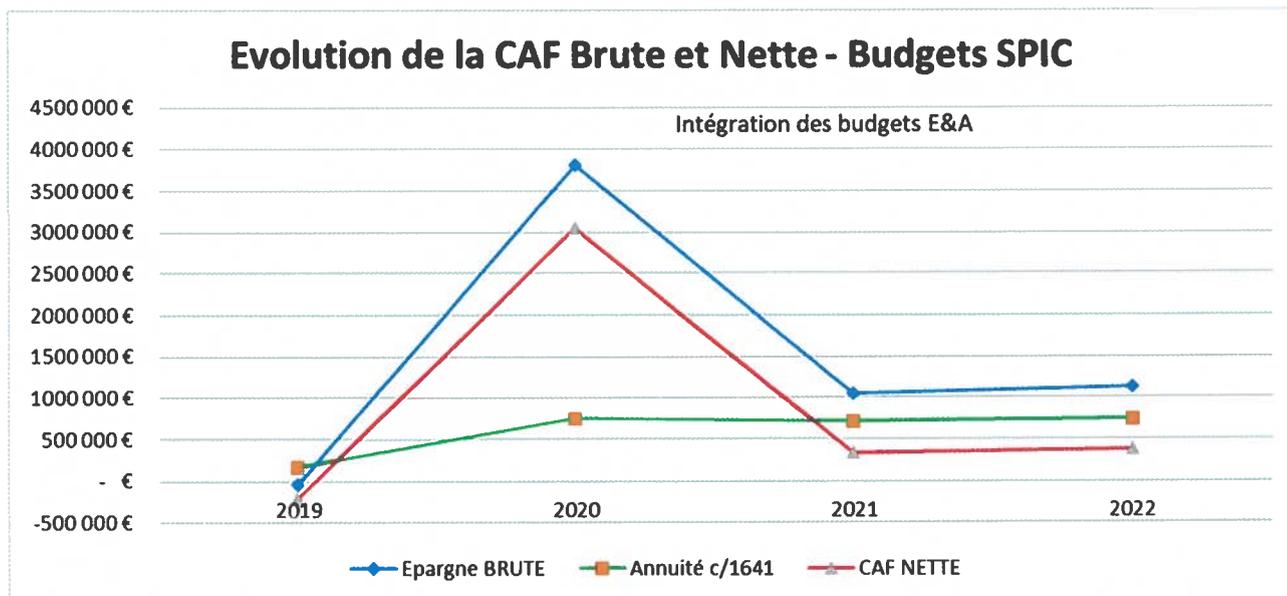
	SPA	SPIC	Lotissements
2020	- 479 405,11 €	- 11 712,00 €	- 7 334 080,92 €
2021	229 477,67 €	403 839,90 €	- 7 243 937,64 €
2022	- 1 030 007,85 €	- 68 245,99 €	- 7 243 937,64 €

Le déficit de la section d'investissement sur les SPIC résulte principalement du déficit constaté sur les budgets Transports publics et Assainissement (Régie et DSP).

5/ Evolution de la CAF



Ce graphique permet de constater que la collectivité stabilise sa dette (pas de recours à l'emprunt depuis 2019). Compte tenu de la stabilisation de ses dépenses réelles de fonctionnement, la collectivité retrouve depuis 2020 un CAF nette positive.



Le pic de 2020, correspond à la prise de compétence Eau et Assainissement. La stabilité de la CAF Brute ou Nette entre l'année 2021 et 2022 est plutôt rassurante, même si la collectivité est consciente qu'un effort de gestion doit être poursuivi particulièrement sur le budget Assainissement. L'uniformisation de la tarification des budgets Eaux et Assainissement va permettre de minimiser la baisse de la CAF Nette.

Partie 3 – Analyse par Budgets

I/ BUDGET PRINCIPAL

A/ Section de Fonctionnement

1- Les dépenses

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT						
EN K€		Moyenne 2019-2022	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges caractère général		2 015	2 293	1 745	1 938	2 082
	Evolution			-24%	11%	7%
Charges de personnel et frais assimilés		5 637	5 339	5 598	5 718	5 894
	Evolution			5%	2%	3%
Atténuations des produits		4 684	4 867	4 866	4 513	4 491
	Evolution			0%	-7%	0%
Autres charges de gestion courante		5 423	5 172	5 274	5 531	5 713
	Evolution			2%	5%	3%
Charges financières		119	140	129	110	98
	Evolution			-8%	-15%	-11%
Charges exceptionnelles		628	369	552	1 012	580
	Evolution			50%	83%	-43%
Dotations aux provisions		6			3	19
	Evolution					533%
Charges de Fonctionnement		18 512	18 180	18 164	18 826	18 877
	Evolution			-0,1%	4%	0,3%

La collectivité a bien maîtrisé ses dépenses de fonctionnement sur 2022, puisqu'on note une hausse de 0.3% par rapport à 2021. Cette hausse est minime puisqu'à compter de l'exercice 2022, la collectivité s'est engagée dans une démarche de rattachement de charges et de produits afin de fiabiliser ces exercices.

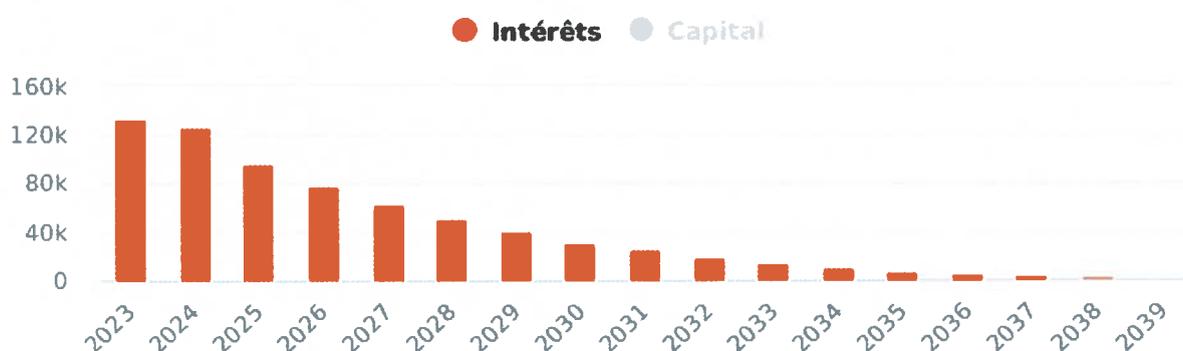
Sur le chapitre des charges à caractère général, la hausse de 7% résulte principalement d'une hausse des coûts des contrats de prestations, des contentieux pour lesquelles des procédures sont en cours et une hausse des fluides, carburants.

Pour le chapitre 012, la mise en œuvre sur 6 mois de l'exercice de la réévaluation du point d'indice.

La hausse des autres charges de gestion courante est relative à la hausse de la TEOMi (même si celle-ci se neutralise), la contribution au SDIS en augmentation de 1.12% et les indemnités des élus qui ont été impactées par une revalorisation du point d'indice également.

Les subventions d'équilibre prévues initialement au budget primitif ont été nettement réduites lors de la clôture budgétaire. Cette baisse s'explique aussi par un décalage dans le temps des investissements sur les budgets Annexes et pour certains budgets des recettes de fréquentation « Parc Animalier » en augmentation par rapport aux estimations initiales.

La collectivité maîtrise sa dette et n'ayant pas souscrit de nouveaux emprunts, elle voit ses charges financières diminuer.



2- Les recettes de fonctionnement

EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT						
EN K€		Moyenne 2019-2022	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Atténuations de charges (RB IJ)		136	33	281	125	106
	Evolution			752%	-56%	-15%
Produits de services		727	485	718	798	906
	Evolution			48%	11%	14%
Impôts et Taxes		14 772	13 434	13 679	15 754	16 222
	Evolution			2%	15%	3%
Dotations et participations		4 320	3 894	4 787	4 186	4 412
	Evolution			23%	-13%	5%
Autres produits		311	226	289	349	380
	Evolution			28%	21%	9%
Produits exceptionnels		249	474	188	292	42
	Evolution					-86%
Recettes de Fonctionnement		20 515	18 546	19 942	21 504	22 068
Evolution				7,5%	8%	2,6%

La baisse des atténuations de charges est plutôt un bon indicateur en termes de ressources humaines, en effet cette recette résulte du remboursement des indemnités journalières liées aux absences. Cette baisse de 15% par rapport à 2021 doit être valorisée et encouragée pour les prochains exercices.

Même si on note une hausse de 14% des produits de services, le résultat est en dessous des estimations. En effet, le déplacement de l'Aire d'Accueil des gens du Voyage sur le stade a pénalisé la collectivité de ressources certaines. Pour ce qui est des autres structures de la petite enfance, BMI, Tiers lieu, les recettes perçues sont cohérentes avec les estimations faites au Budget Primitif.

Les recettes « Impôts et taxes » sont en hausse de 3% par rapport à 2022, cette hausse résulte en partie de la fraction de TVA perçue par la collectivité, mais également de la taxe de séjour.

La hausse des dotations de 5% résulte principalement de la perception de subventions (Etat, région, départements ou autres), d'opérations menées sur les exercices antérieurs. La collectivité ne maîtrise pas les délais de versement. Le versement de FCTVA (lié aux investissements) est en hausse par rapport aux estimations.

3- Détail de la Fiscalité

	Réel 2022
1. TAXES AVEC POUVOIR DE TAUX - DITES MENAGES (TFB, TFNB)	1 499 358
2. TAXES AVEC POUVOIR DE TAUX - ACTIVITES ECONOMIQUES (CFE)	2 434 609
3. TAXES SANS POUVOIR DE TAUX (taxe add.FNB, TH secondaire, IFER, CVAE, TASCOM, Fraction TVA)	2 483 001
4. AUTRES PRODUITS	2 922 035
Total tous produits (1+2+3+4)	9 339 003

	2022
1. TAXES AVEC POUVOIR DE TAUX - DITES MENAGES	
Taxe Foncière Bâtie	4,42%
Taxe Foncière non Bâtie	4,53%
2. TAXES AVEC POUVOIR DE TAUX - ACTIVITES	
Cotisation Foncière des Entreprises	32,59%

B/ Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. La section d'investissement retrace, en dépenses, les mouvements budgétaires qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité.

Le budget d'investissement regroupe :

- **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la croissance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **En recettes** : les dépenses d'investissement donnent lieu au versement d'une dotation de l'Etat basée sur la TVA payée pour les investissements (FCTVA). On retrouve également en recette les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets

et potentiellement les nouveaux emprunts permettant de financer ces nouveaux projets.

EVOLUTION DES DEPENSES et RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT						
EN K€		Moyenne 2019-2022	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges Investissement	<i>Evolution</i>	3 852	9 066	2 454	1 720	2 166
				-72,9%	-30%	25,9%
Recettes d'investissement	<i>Evolution</i>	3 094	8 592	1 523	1 511	751
				-82,3%	-1%	-50,3%
Besoin de Financement		757	474	931	209	1 415

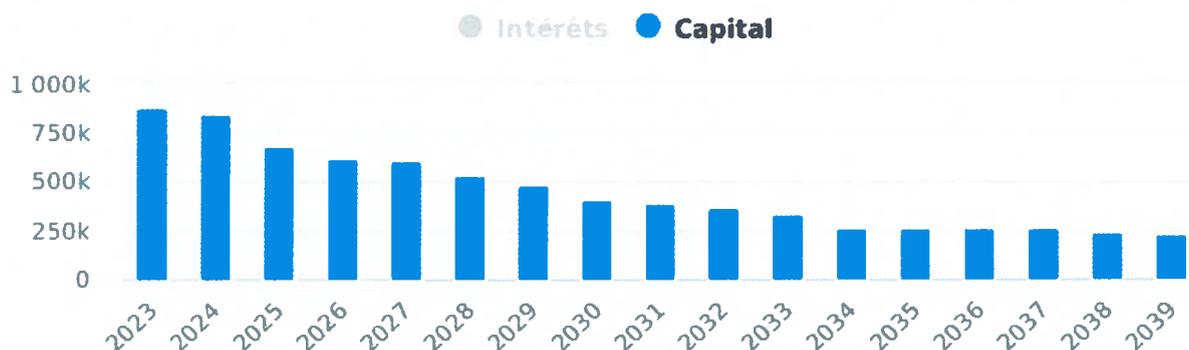
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 2.1 millions d'euros sur 2022 pour 751 000 € de recettes, soit un besoin de financement de 1.4 millions d'euros. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement 2022 est de 30%.

Les dépenses d'investissement concernent principalement :

- Remboursement du capital de la dette : 885 K€,
- Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme : 36 K€,
- Acquisition d'un nouveau logiciel Finances : 54 K€,
- Acquisition nouveau logiciel Urbanisme : 17 K€,
- Subvention fonds de concours : 63 K€,
- Subvention Urbanisme, habitat : 87 K€,
- Subvention aux entreprises (développement économique) : 29 K€,
- Acquisition VTT + VTC électrique : 6 K€,
- Matériel informatique pour l'ensemble des sites : 11 K€,
- Matériel petite enfance : 11 K€,
- Matériel service entretien et ménage : 2 K€,
- Livres, DVD BMI : 42 K€,
- Acquisition matériel nécessaire du site de baignade + espace Sport Nature : 19 K€,
- Aménagement Tiers Lieu : 29 K€,
- Travaux de voirie : 522 K€,
- Renouvellement éclairage publics : 74 K€,
- Local VTT : 200 K€,
- Travaux BMI suite expertise : 13 K€,

Les principales opérations reportées, décalées ou qui n'ont pas fait l'objet de dépenses en 2022 :

- Finalisation installation, paramétrage et formation (logiciel finances),
- Subvention Urbanisme, habitat : 200 K€
- Reconstruction AAGV suite sinistre,
 - 1- La dette



De l'évolution des investissements découle directement l'évolution de l'encours de dette. En effet, en finances locales, l'emprunt fait office de réelle variable de bouclage au financement des investissements des collectivités. L'objectif de la collectivité est d'autofinancer l'ensemble des ces projets d'investissement en attendant le lancement du pôle aquatique.

2- Résultat 2022 du Budget Principal

Résultat 2022 Budget Principal sans reprise des résultats antérieurs			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	19 769 811,28 €	Dépenses	2 166 536,16 €
Recettes	22 068 531,19 €	Recettes	1 075 208,39 €
Résultat de l'exercice	2 298 719,91 €	Résultat de l'exercice	- 1 091 327,77 €

3- Niveau de l'épargne Brute et de l'épargne Nette du budget Principal

	Moyenne 2019-2022	2019	2020	2021	2022
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	20 511	18 548	19 941	21 502	22 052
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	18 400	18 042	18 054	18 718	18 784
EPARGNE DE EGESTION		506	1 887	2 784	3 268
Evolution			273%	48%	17%
Charges financières		141	130	110	98
EPARGNE BRUTE		365	1 757	2 674	3 170
Evolution			381%	52%	19%
Capital Remboursé		695	987	893	885
EPARGNE NETTE		-330	770	1 781	2 285
Evolution			-333%	131%	28%

On constate que l'épargne de gestion de la collectivité ne cesse d'accroître depuis 2020, signe de la bonne gestion de l'EPCI de ses dépenses de fonctionnement.

L'épargne Nette fin 2022 est de 2 285 K€, pour rappel la construction des budgets est élaborée avec une épargne nette minimale de 500 K€. L'objectif de pérennisation est donc atteint, celui-ci devant être maintenu jusqu'à la mise en œuvre de l'investissement du mandat.

II/ BUDGETS ANNEXES

- 1- Budgets SPA
1.1 – Parc Animalier.:

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	121 674,97 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	11 129,35 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	132 804,32 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-28 860,01 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-73 460,81 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-102 320,82 €
	SOLDE DES RAR 2022	-533,63 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-102 854,45 €
	CUMUL	29 949,87 €

Montant de la subvention d'équilibre 173 485.68 €

	2019	2020	2021	2022
TOTAL RRF	648 331 €	687 081 €	758 966 €	771 126 €
TOTAL DRF	606 574 €	571 264 €	584 239 €	621 104 €
CAF BRUTE	41 757 €	115 816 €	174 727 €	150 022 €
Annuité c/1641 constatée au CA	105 744 €	101 192 €	99 673 €	98 045 €
CAF NETTE	-63 987 €	14 625 €	75 054 €	51 977 €

Investissements :

- Réfection allée parc : 97K€,
- Subvention DETR : 8 K€

Las autres investissements liés à la sécurité et mise aux normes ont été reportés sur 2023.

1.2 – Immobilier d'entreprises :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	216 942,91 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	7 333,96 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	224 276,87 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-24 588,50 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-193 616,05 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-218 204,55 €
	SOLDE DES RAR 2022	-5 462,21 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-223 666,76 €
	CUMUL	610,11 €

Montant de la subvention d'équilibre 119 321.09 €

	2019	2020	2021	2022
TOTAL RRF	841 037 €	814 763 €	2 653 618 €	753 811 €

TOTAL DRF	706 881 €	516 190 €	2 347 798 €	447 136 €
------------------	------------------	------------------	--------------------	------------------

CAF BRUTE	134 156 €	298 573 €	305 820 €	306 675 €
Annuité c/1641 constatée au CA	282 274 €	282 062 €	287 502 €	289 734 €
CAF NETTE	-148 118 €	16 511 €	18 318 €	16 941 €

Investissements :

- Remise en état installation KMX : 13K€,

1.3 – Equipements et sites divers :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	45 799,69 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	0,00 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	45 799,69 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-106 164,39 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-68 621,95 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-174 786,34 €
	SOLDE DES RAR 2022	-8 256,33 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-183 042,67 €
	CUMUL	-137 242,98 €

Montant de la subvention d'équilibre 12 813.91€

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
TOTAL RRF	192 315 €	237 118 €	157 004 €	0 €

TOTAL DRF	262 541 €	122 323 €	134 766 €	134 686 €
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

CAF BRUTE	-70 226 €	114 795 €	22 238 €	-134 686 €
Annuité c/1641 constatée au CA	207 254 €	142 524 €	70 354 €	67 943 €
CAF NETTE	-277 480 €	-27 729 €	-48 116 €	-202 629 €

Investissements :

- Fourniture et pose cuve 10 000L pour vidange WC et douches : 32K€,
- Bungalow aire des monts de Guéret (personnel) : 8 K€
- Achat matériel entretien espaces verts : 3K€

1.4 – Eaux pluviales urbaines :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	4 559,06 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	3 985,79 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	8 544,85 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-8 544,85 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	1 122,71 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-7 422,14 €
	SOLDE DES RAR 2022	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-7 422,14 €
	CUMUL	1 122,71 €

Montant de la subvention d'équilibre 250 689,85€

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
TOTAL RRF	318 000 €	254 555 €

TOTAL DRF	314 014 €	249 996 €
------------------	------------------	------------------

CAF BRUTE	3 986 €	4 559 €
Annuité c/1641 constatée au CA		
CAF NETTE	3 986 €	4 559 €

Investissements :

- Mise à la cote de regard eaux pluviales – rue Tannerie et Verdun – Guéret

2- Budgets Lotissements
2.1 – Ecovillage :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	0,00 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	1 751,01 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	1 751,01 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	0,00 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-1 751,01 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-1 751,01 €
	SOLDE DES RAR 2022	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-1 751,01 €
	CUMUL	0,00 €

	2019	2020	2021	2022
TOTAL RRF	0 €	0 €	0 €	0 €

TOTAL DRF	1 218 €	735 €	792 €	625 €
------------------	---------	-------	-------	-------

CAF BRUTE	-1 218 €	-735 €	-792 €	-625 €
Annuité c/1641 constatée au CA	24 880 €	14 163 €	6 784 €	5 534 €
CAF NETTE	-26 098 €	-14 898 €	-7 576 €	-6 159 €

2.2 – Zones d'activités :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	0,00 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	7 440 288,90 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	7 440 288,90 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	0,00 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-7 242 186,63 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-7 242 186,63 €
	SOLDE DES RAR 2022	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-7 242 186,63 €
	CUMUL	198 102,27 €

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
TOTAL RRF	72 415 €	5 336 €	575 784 €	445 024 €
TOTAL DRF	53 550 €	43 274 €	49 916 €	254 385 €
CAF BRUTE	18 865 €	-37 939 €	525 868 €	190 639 €
Annuité c/1641 constatée au CA	184 051 €	164 555 €	327 765 €	190 639 €
CAF NETTE	-165 186 €	-202 493 €	198 103 €	0 €

Tableau des ventes :

Entreprises	Parcelles	Adresse	Date de la vente	Superficie	Prix en euros
SCI ROSARTH	ZA 312	ZA Champs Blancs	07/07/2022	7 010	105 150,00
ESSOR	AD206 une partie AW 102, 105	ZI Les Garguettes	26/10/2022	17 855	202 705,00
SCI du VERNET	AK 340 342	Rue de Vernet	25/03/2022	1 073	8 584,00
CAMA 23	AI 619	Cher du Prat	07/12/2022	1 846	27 690,00
SCI du CERISIER	AT 226 (ex AT 197 divisée)	Cher du cerisier	29/09/2022	5 000	75 000,00

Montant de la subvention d'équilibre 24 226.76€

3- Budgets SPIC

3-1- SPANC :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	-86,66 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	16 635,30 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	16 548,64 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-5 893,97 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	11 368,50 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	5 474,53 €
	SOLDE DES RAR 2022	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	5 474,53 €
	CUMUL	22 023,17 €

	2019	2020	2 021 €	2 022 €
TOTAL RRF	68 806 €	61 649 €	73 009 €	77 128 €
TOTAL DRF	54 354 €	65 808 €	68 658 €	76 942 €
CAF BRUTE	14 452 €	-4 160 €	4 351 €	186 €
Annuité c/1641 constatée au CA	0 €	0 €	0 €	0 €
CAF NETTE	14 452 €	-4 160 €	4 351 €	186 €

Investissements :

- Acquisition d'un véhicule : 6 K€

3-2- Transports Publics :

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	54 262,13 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	338 039,98 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	392 302,11 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-10 806,42 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-109 724,65 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-120 531,07 €
	SOLDE DES RAR 2022	-3 942,20 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	-124 473,27 €
	CUMUL	271 771,04 €

	2019	2020	2021	2022
TOTAL RRF	1 867 415 €	1 706 939 €	1 806 740 €	1 824 756 €
TOTAL DRF	1 921 231 €	1 516 499 €	1 725 209 €	1 710 619 €
CAF BRUTE	-53 816 €	190 440 €	81 531 €	114 137 €
Annuité c/1641 constatée au CA	168 396 €	214 103 €	186 209 €	182 703 €
CAF NETTE	-222 212 €	-23 663 €	-104 678 €	-68 566 €

Investissements :

- Mise à jour du Logiciel : 1 K€,

- Convention mobilité intégrée MODALIS : 1.5 K€
- Arrêt de bus route Cher du Prat (suite à dégradation) : 2 K€,
- Pôle mobilité (lot menuiserie) : 1 K€

3-3-- Eau Potable (ex Régie et DSP) :

		Eau potable en régie	Eau potable en délégation
FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	15 901,45 €	36 582,94 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	823 948,55 €	69 388,98 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	839 850,00 €	105 971,92 €
INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-299 609,44 €	-21 473,95 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	661 790,73 €	-20 332,47 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	362 181,29 €	-41 806,42 €
	SOLDE DES RAR 2022	-305 043,12 €	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	57 138,17 €	-41 806,42 €
	CUMUL	1 202 031,29 €	64 165,50 €

	2021	2022
TOTAL RRF	1 405 519 €	3 437 627 €

TOTAL DRF	1 293 044 €	2 883 296 €
------------------	--------------------	--------------------

CAF BRUTE	112 475 €	554 331 €
Annuité c/1641 constatée au CA	178 795 €	208 049 €
CAF NETTE	-66 320 €	346 282 €

Investissements :

- Frais d'étude et frais d'insertion (publication marché) : 11 K€
- Installation réseau d'adduction Eau Potable : 56 K€,
- St Yrieix les Bois - modification filière de traitement Station de Beaumont: 511 K€,
- Bussière Dunoise - travaux branchement + canalisation + Télésurveillance : 51 K€,
- Guéret - travaux branchement + création + renouvellement réseau : 85 K€

- St Sulpice le Guérétois – extension branchement + reprise : 30 K€
- St Léger le Guérétois – extension AEP : 5.8 K€
- La chapelle Taillefert - extension AEP : 7.8 K€,
- Saint Fiel – renouvellement réseau AEP + extension : 102 K€,
- Peyrabout – SPS + Contrôle technique station neutra : 2 K€,
- Glenic – extension réseau : 20 K€,
- Montaigut le blanc – renouvellement réseau : 118 K€
- Ste Feyre – renouvellement réseau : 208 K€.

3-4 – Assainissement Collectif :

AC	AC en délégation
----	---------------------

FONCTIONNEMENT	RESULTAT NET DEFINITIF (dont subv équilibre)	-149 307,46 €	0,00 €
	RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002	-23 564,80 €	65 058,23 €
	RESULTAT CUMULE DEFINITIF	-172 872,26 €	65 058,23 €

INVESTISSEMENT	SOLDE D'EXECUTION DEFINITIF	-134 302,11 €	0,00 €
	SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001	-90 404,42 €	-48 857,79 €
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE DEFINITIF	-224 706,53 €	-48 857,79 €
	SOLDE DES RAR 2022	1 181 754,29 €	0,00 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 DEFINITIF (solde cumulé + RAR)	957 047,76 €	-48 857,79 €
	CUMUL	-397 578,79 €	16 200,44 €

	2021	2022
TOTAL RRF	1 013 770 €	1 864 103 €

TOTAL DRF	650 913 €	1 388 281 €
-----------	-----------	-------------

CAF BRUTE	362 857 €	475 822 €
Annuité c/1641 constatée au CA	344 913 €	345 808 €
CAF NETTE	17 944 €	130 014 €

Investissements :

- Frais d'étude et frais d'insertion (publication marché) : 10 K€
- Installation réseau assainissement + matériel et outillage + mobilier : 33 K€
- Guéret – Clôture déversoir + mise en place dégrilleur + travaux remplacement extension réseau : 388 K€,
- St Fiel – reprise réseau : 4 K€,
- St Feyre – travaux assainissement raccordement : 69 K€,
- Savennes – renouvellement station épuration : 5 K€
- St Sulpice le Guérétois – unité de traitement : 31 K€,
- St Laurent – construction d'une station d'épuration + réhabilitation réseaux : 398 K€,
- Ajain - réhabilitation réseaux : 377 K€,
- La Chapelle Taillefert – canalisation eaux usées : 37 K€.

Partie 4 – Niveau d'endettement de la collectivité

Consolidé

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
17 854 057 €	2,13%	11 ans et 1 mois	5 ans et 9 mois

1/ Budget Principal et SPA

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
11 065 186 €	1,84%	11 ans et 2 mois	5 ans et 9 mois

2/ Budgets Lotissements

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
640 527 €	3,77%	7 ans et 8 mois	4 ans

3/ Budgets SPIC

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
6 148 344 €	2,48%	11 ans et 2 mois	5 ans et 11 mois

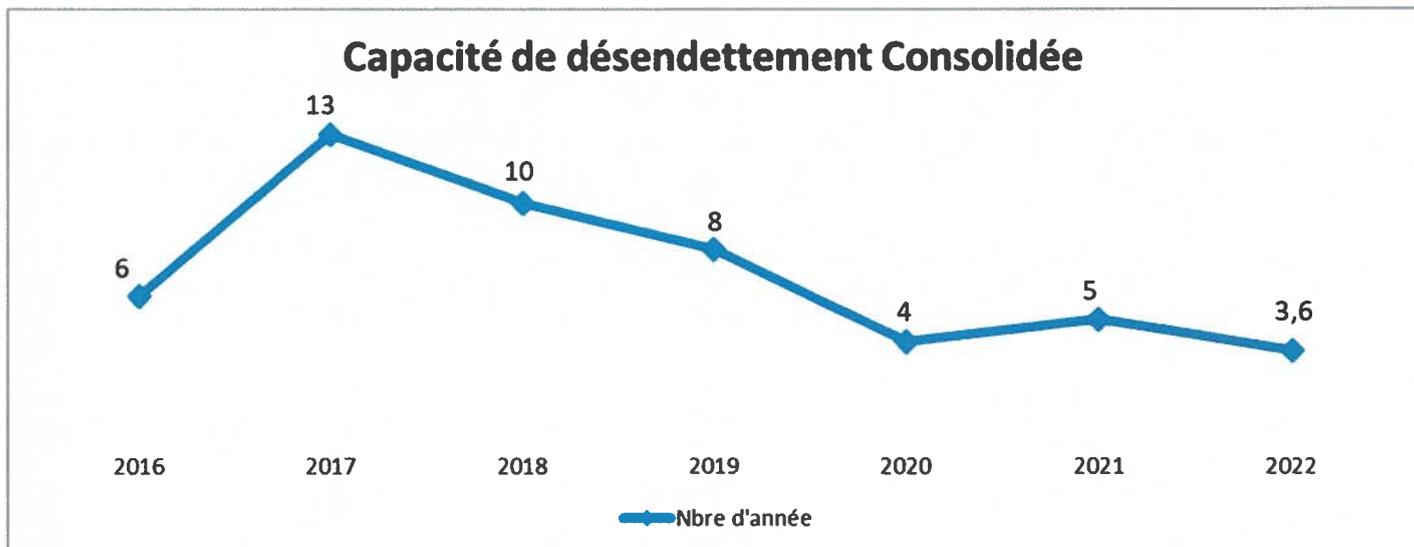
Afin de financer les opérations structurantes des budgets Eau & Assainissement, de nouveaux crédits étaient inscrits en recette d'investissement pour 1 046 175 €, compte tenu du décalage des opérations, le décaissement de l'emprunt n'a été réalisé quand 2023, pour un montant de 154 490 €.

Partie 5 – Capacité de désendettement

Dans le cas présent, la capacité de désendettement constatée à la clôture 2022 s'établit à :

Budgets SPA et budgets lotissements 3 ans
Budgets SPIC 5,5 ans
Consolidé tous budgets 3,6 ans

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous l'évolution de ce ratio sur la période 2016/2022 :



Partie 6 – Principaux ratios

	BP 2022	CA 2022	Moyenne Communauté Agglomération CA 2020
Ratios Financiers		Valeurs	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	716,86 €	638,14 €	393,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	736,71 €	745,86 €	349,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	206,50 €	42,52 €	94,00 €
Encours de dette / population	287,60 €	258,11 €	369,00 €
DGF / population	65,95 €	65,95 €	89,00 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	28%	26,71%	39%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recette réelles de fonctionnement	102%	90%	91%
Dépenses d'équipement brut (chap 20-21-23) / recettes réelles de fonctionnement	28%	6%	20%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	39%	35%	79%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	3%	14%	

Partie 7 – Effectif de la collectivité et charges de personnel

A- Structure des effectifs au 31/12/2022

Répartition effectifs (tout statut)

- 106 fonctionnaires (dont 3 fonctionnaires – stagiaires et 1 emploi fonctionnel) ;
- 33 contractuels sur emploi permanent (dont 29 sous CDI) ;
- 21 contractuels sur emploi non permanent, répartis comme suit :
 - o 6 sous CDD d'accroissement d'activité ;
 - o 5 sous CDD de droit public pour remplacement d'un agent permanent indisponible ;
 - o 2 sous CDD de droit privé pour remplacement d'un agent permanent indisponible ;
 - o 4 sous contrat d'apprentissage ;
 - o 4 sous contrat de projet.
- 1 agent contractuel Directeur de cabinet.

Evolution des effectifs (emplois permanents et non permanents)

	2018	2019	2020	2021	2022
Titulaires	84	94	98	101	103
Stagiaires	7	6	9	6	3
Autres (contractuels permanents, non permanents, CDI, apprentis, contrats projet, assistantes maternelles ; Directeur de cabinet)	53	57	54	57	55
Total	144	157	161	164	161

Focus agents sur emploi permanent

Répartition par filière et statut :

Filière	Titulaire	Stagiaire	Contractuel	Total
Administrative	23	1	9	33
Technique	38	1	2	41
Culturelle	13		1	14
Médico-Sociale	11			11
Animation	18	1		19
Hors filière			20	20
Directeur cabinet			1	1
Total	103	3	33	139

Dossiers RH menés en 2022

En application de l'article 80 de la loi de transformation de la Fonction Publique, la Communauté d'Agglomération a établi son plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle. A la lecture de différents indicateurs, des axes de travail ont ainsi été arrêtés dans les 4 domaines suivants :

- Prévenir, évaluer et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois et aux grades de la Fonction Publique Territoriale ;
- Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Il appartient désormais à l'EPCI de mettre en œuvre les actions inscrites audit plan, destinées à réduire les inégalités constatées.

Ensuite, et avec l'appui du cabinet Territorium RH, l'EPCI a procédé aux travaux nécessaires à la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), à l'appui des échanges tenus en groupes de travail.

Ce nouveau régime indemnitaire vient ainsi remplacer le régime indemnitaire de grade précédemment en vigueur, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le RIFSEEP comprend deux parts :

1. L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle, constitue une part fixe déterminée en appréciant la place au sein de l'organigramme et les spécificités de la fiche de poste, ainsi que l'expérience professionnelle. Elle permet notamment de mieux reconnaître les postes à responsabilités et pénibilité particulière.

L'EPCI s'est engagé à ce que ce « nouveau » régime indemnitaire n'entraîne pas de baisse de rémunérations, lors de la transposition des anciennes primes. Par ailleurs, des montants mensuels minimaux ont été arrêtés au sein des différents groupes de fonction. De plus, la liste des bénéficiaires a été élargie, permettant désormais aux fonctionnaires stagiaires, ainsi qu'aux contractuels de plus de 6 mois, de percevoir un régime indemnitaire. Le coût de cette mise en œuvre est évalué, pour 2023, à 25 000 €.

2. Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), véritable outil de management, vise à valoriser et reconnaître les agents ayant fait preuve d'un engagement professionnel particulier.

Une enveloppe de 15 000 € est proposée au budget prévisionnel à cet effet, dont l'attribution valorisera la continuité de service, l'innovation, et la performance collective.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par le renouvellement de nos instances de consultation.

Les élections professionnelles se sont ainsi déroulées le 8 décembre 2022, au cours desquelles un taux de participation de 64 % a pu être observé (1 liste présentée).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, en prennent acte.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Pour absence et Empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

Eric BODEAU

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER



A large, stylized handwritten signature, likely belonging to Alex Aucouturier, is written below the text.